

Prescriptions pour les encarts au CIL (Centre d'impression Lausanne)



www.zeitungsdruck.ch

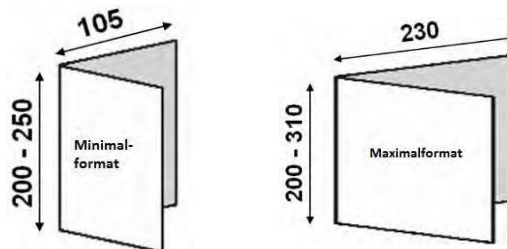
Données techniques

Généralités

- Le traitement, l'emballage et la livraison des encarts journaux doivent être conformes aux directives du centre d'impression de Lausanne. Veuillez transmettre ces directives à votre fournisseur.
- Les commandes d'encarts ne sont approuvées et validées qu'après présentation d'un échantillon au centre d'impression de Lausanne. Nous nous réservons le droit de refuser ou de retirer de la production les encarts qui ne correspondent pas aux spécifications techniques et / ou qui n'ont pas été approuvés.
- Si des encarts tombent du journal lors de la distribution ou pour des raisons techniques, ou si leur propriété est altérée par le traitement (encartage), il n'existe aucun droit à une réduction de prix ou à un dédommagement.
- Les souhaits d'emplacement sont pris en compte dans la mesure du possible, en fonction de la structure de la liasse et de la nature de l'encart, mais il n'existe aucun droit à des emplacements d'insertion obligatoires.
- L'insertion sélective d'encarts n'est possible qu'après accord préalable.
- Lors de d'encarts splittés, aucune garantie n'est donnée quant à la couverture exclusive et complète de la zone souhaitée.
- Les erreurs d'encartage d'environ 2-3% sont courantes dans la branche. Dans le cas d'encarts très minces, il n'est pas exclu que l'on constate des doublons.
- Avant que les encarts n'arrivent au centre d'impression, ils doivent être définitivement introduits dans l'outil des encarts (Beilagentool).
- Les encarts qui s'écartent de la norme (formats spéciaux, échantillons collés, poids excessif, etc.) doivent faire l'objet d'une étude de faisabilité au moyen d'un échantillon en blanc. Les encarts non conformes aux directives doivent être testés au préalable. Pour ce faire, il faut environ 500 exemplaires de l'encart (ou échantillons en blanc)..
- Le non-respect de ces règles compromet le bon déroulement de l'encartage et entraîne un surcroît de travail. Ces frais seront facturés à l'éditeur.

Formats

- format min 200 x 105 mm
- formats max 310 x 230 mm



Poids

Feuillets individuels

- Les feuilles individuelles au format 105 à 148 x 210 mm nécessitent un grammage minimum de 170 g/m².
- Les feuilles individuelles au format 210 x 297 mm (A4) nécessitent un grammage minimum de 150 g/m².
- Si le grammage du papier est inférieur (jusqu'à 135g/m²), ils doivent être pliés en petit format 148 x 210 mm.
- Les formats plus grands nécessitent un grammage de papier de 60g/m² et doivent être pliés à un format maximum de 230 x 310 mm ou minimum de 148 x 210 mm (A5).
- Les formulaires A4 avec bulletin de versement intégré doivent être pliés au format A5.

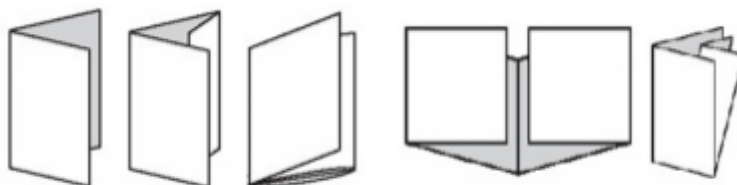
Poids

Encarts multipages

- Les encarts de plusieurs pages (au moins 6 pages) doivent avoir un grammage de papier minimal de 60 g/m².
- En cas d'agrafage le il utilisé doit être plus fin que l'épaisseur du dos
- Le poids maximal des encarts est de 400 g pour les productions de jour et de 250 g pour les productions de nuit. La constellation des différents encarts doit également être prise en compte et validée par le CIL.
- Les encarts de 250 g et plus ne doivent pas être inférieurs au format A4. Une étude de faisabilité préalable avec des échantillons en blanc est obligatoire à partir de ce poids.
- L'épaisseur maximale de l'encart est de 6 mm, pour un format minimum A4.

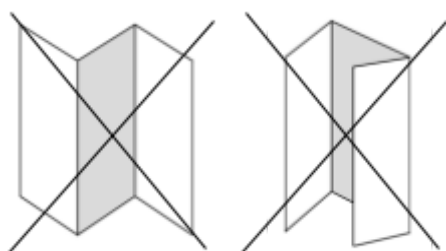
Types de pli

Plis possiblesn



Pli parallèle, pli portefeuille, pli fenêtre (fermé), pli croisé

Plis pas possibles



Pli Zick-Zack

pli fenêtre ouverte

Chaque encart doit avoir un bord fermé

Caractéristiques

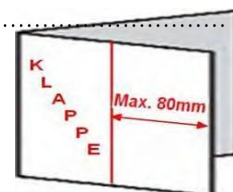
Les encarts doivent pouvoir être traités sans problème par des machines et ne doivent pas coller entre eux, que ce soit à cause de l'humidité ou d'une charge statique. Pour les surfaces spéciales, la faisabilité technique doit être vérifiée au préalable à l'aide d'échantillons.

Chaperon

Tirage	Chaperon
1 jusqu'à 10'000 Ex.	500 Ex.
10'001 jusqu'à 20'000 Ex.	800 Ex.
20'001 jusqu'à 50'000 Ex.	4.0%
50'001 jusqu'à 100'000 Ex.	3.5%
100'001 jusqu'à 200'000 Ex.	3.0%

Dossier/rabat

Les produits avec rabat raccourci doivent être planifiés en fonction du format de l'encart. Le rabat ne peut être raccourci que sur un côté, doit avoir une largeur minimale de 50 mm et une longueur maximale de 80 mm inférieure à la largeur totale du produit. En cas de raccourcissement de la page de couverture, le produit se trouve, pour des raisons techniques, à l'envers dans le produit support.



Livraison

- Les encarts ou autocollants doivent être livrés avec un bulletin de livraison à la réception des marchandises et non par colis postal au CDC.
- Les indications sur le bulletin de livraison doivent être complètes et contenir l'expéditeur, le nom/la désignation, le titre, le tirage et la date de parution par encart.
- En cas de livraison de plusieurs encarts ou variétés d'encarts, ceux-ci doivent être indiqués comme positions individuelles sur le bulletin de livraison. La livraison s'effectue par sorte, une sorte par palette. Les palettes contenant plus d'un encart ou plusieurs sortes d'encart ne sont pas acceptées.
- Si l'encart est inséré dans plusieurs supports ou à plusieurs dates, les quantités respectives doivent être séparées sur des palettes différentes.
- Les palettes individuelles doivent être identifiées par des étiquettes et les indications doivent correspondre au bulletin de livraison. Plusieurs palettes avec le même encart doivent être numérotées en continu.
- La livraison dans des cartons entraîne un surcroît de travail qui sera facturé à l'éditeur.
- Les encarts livrés doivent garantir un traitement impeccable et immédiat, sans qu'une préparation manuelle supplémentaire ne soit nécessaire.
- Les encarts déformés, les encarts avec des coins pliés ou des plis d'écrasement ne peuvent être traités que sous certaines conditions.

Emballage

- Les encarts doivent être empilés avec la page de couverture vers le bas
- Les différentes couches doivent être empilées dans une taille maniable (hauteur de poignée de 8-10 cm).
- Les encarts doivent être déposés en vrac, non attachés et non croisés sur palette.
- Les couches doivent être séparées les unes des autres par des intercalaires.
- La hauteur maximale des palettes est de 1,10 m
- Il est recommandé de cercler les palettes en croix avec deux feuilards, en particulier pour les transports de longue durée.
- Les europalettes sont échangées
- Le non-respect de ces prescriptions compromet la date d'encartage et entraîne un surcroît de travail. Celui-ci sera facturé en sus

Protections possibles

Avec couvercle et cerclage



Film étirable



Film étirable



Empiler à plat avec un cadre de palette



Etiquetage Les palettes doivent être étiquetées de manière lisible Nom ou titre précis de l'encart le avec les informations suivantes :

- Nom ou titre du produit porteur (split / région)
- Date de parution
- Quantité livrée, ainsi que les pièces par palette et le nombre de palettes
- Chaque palette doit être étiquetée et numérotée en continu.
- Les différentes sortes doivent être étiquetées Fournisseur et date de livraison
- en conséquence

Date de livraison des encarts Les encarts doivent être livrés au plus tôt une semaine et au plus tard quatre jours ouvrables avant la date de parution..

L'annonce d'encart dans l'outil des encarts (Bailagentool) doit être disponible avant la date de livraison, sinon la livraison ne peut pas être acceptée.

Date de livraison post-it Les stickers frontaux doivent être livrés au plus tôt une semaine et au plus tard trois jours ouvrables avant le jour de production.

Adresse de livraison CIL Centre d'impression de Lausanne
Quais d'expédition
Ch. de Mochettaz 8
1030 Bussigny

Tel: 021 349 57 21

Mail: cil-bureautechnique@tamedia.ch

La réception des marchandises au CIL est ouverte du lundi au vendredi, de 07h00 à 17h00. La veille des jours fériés, la réception des marchandises ferme à 12:00 heures.

Facturation Franco domicile (sans les charges fiscales, par exemple la TVA, le dédouanement).
Le CIL centre d'impression Lausanne n'est ni importateur ni client, mais seulement le destinataire des encarts (ou autocollants frontaux) et ne prend aucun frais à sa charge.

Contact Centre d'impression de Lausanne
cil-bureautechnique@tamedia.ch

Frais supplémentaires en cas de livraison non conforme

Coûts

Les frais occasionnés par le non-respect de nos directives ou par des dommages dus au transport seront facturés au client en fonction du temps passé. Le tarif horaire est de CHF 100.

Coûts supplémentaires



La livraison dans des cartons est tolérée pour les feuilles individuelles jusqu'à une quantité de 4'000 ex.

Pour les quantités plus importantes, la livraison doit se faire sur palettes. Dans le cas contraire, un forfait de **300 CHF** par cas sera facturé pour la livraison dans des cartons.

Les bulletins de livraison manquants entraînent beaucoup de travail de clarification et de demandes de précisions. Un forfait de **100 CHF** est facturé à cet effet.
